

Accueil et accompagnement

Étudiants en situation de handicap



Paris 7 - Paris Diderot

Page

1	Vos interlocuteurs	2
	Structure	2
	Chargé-e d'accueil	2
	Permanences	2
	Modalités d'une 1 ^{re} prise de contact	2
2	Accompagnement pédagogique	3
	Aides humaines	3
	Aides techniques	3
	Organisation au sein de chaque UFR	3
	Modalités d'aménagement des examens	4
	Bibliothèques	4
3	Médecine préventive	5
4	Orientation et insertion professionnelle	6
5	Vie pratique	6
	Accessibilité du cadre bâti et circulation	6
	Transports	7
	Hébergement	8
	Restauration	10
	Accompagnement	11
	Aides financières	11
6	Vie étudiante	12
	Activités associatives et culturelles	12
	Activités physiques et sportives	12
7	Solidarité et sensibilisation	13
8	Politique handicap	13
	Infos plus ...	13

Universités & Ecoles

Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Paris 2 - Panthéon-Assas

Paris 3 - Sorbonne Nouvelle

Sorbonne Université, Faculté des Lettres

Paris Descartes

Sorbonne Université, Faculté de médecine -

Faculté de sciences

Paris 7 - Paris Diderot

Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis

Paris-Dauphine

Paris 10 - Paris Nanterre

Paris-Sud

Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

Paris 13

Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM)

Versailles St-Quentin-en-Yvelines

Evry-Val-d'Essonne

Cergy-Pontoise

Institut national des langues et civilisations orientales

Conservatoire national des arts et métiers

École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

École nationale des chartes

École normale supérieure Cachan (ENS Cachan)



Université Paris 7 Paris Diderot

www.univ-paris-diderot.fr

1 Vos interlocuteurs

✓ Nom et localisation de la structure

RELAIS HANDICAP DIDEROT

Bâtiment Halle aux Farines, rez-de-chaussée - 10, rue Française-Dolto 75013 Paris

✓ Présentation de la structure

Intégré à la Direction Vie de Campus de l'Université, le Relais Handicap Diderot met en œuvre les aménagements permettant aux étudiants en situation de handicap de suivre leurs études et de participer à la vie étudiante dans les meilleures conditions. Sa mission s'inscrit dans la politique de responsabilité sociale de l'université et de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances.

Tout étudiant handicapé ou rencontrant des difficultés de santé, quelle que soit la nature de l'affection en cause (motrice, psychique, sensorielle, maladie invalidante...), peut bénéficier, s'il le souhaite, des services du Relais handicap Diderot.

<https://relais-handicap.univ-paris-diderot.fr>

✓ Nom de la chargée d'accueil

handicap@univ-paris-diderot.fr - Tél. : 01 57 27 65 20

✓ Permanences

Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 17h - Jeudi de 12h30 à 17h - Vendredi de 9h30 à 13h

✓ Modalités d'une première prise de contact

L'équipe du Relais handicap Diderot accueille et accompagne l'étudiant en situation de handicap ou rencontrant des problèmes de santé durant toute sa scolarité.

➤ **pour un lycéen** : Il doit prendre contact avec le chargé d'accueil du relais le plus tôt possible. Les futurs bacheliers souhaitant s'inscrire à la rentrée prochaine peuvent contacter le chargé d'accueil du relais dès le mois de janvier. Ces entretiens préliminaires permettent au lycéen d'être informé au mieux des différentes orientations possibles, d'être au plus près de ses souhaits et des possibilités de cursus qui lui sont offertes dans l'université. Ils sont aussi l'occasion de procéder à un recensement de ses besoins spécifiques.

➤ **pour un étudiant** : L'étudiant inscrit à Paris Diderot doit prendre contact le plus tôt possible avec le Relais afin de pouvoir mettre en place les aménagements nécessaires. L'inscription au Relais peut se faire également dans le courant de l'année ou du cursus en fonction de la situation de l'étudiant.



Université Paris 7 Paris Diderot

www.univ-paris-diderot.fr

Suite à l'évaluation des besoins par la structure d'accueil, un plan personnalisé d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH) est élaboré en concertation avec l'équipe plurielle, notamment le service médical de prévention et de promotion de la santé et les équipes pédagogiques. Ce plan peut comprendre les éléments suivants :

2 Accompagnement pédagogique

✓ Aides humaines

- Prises de notes en cours
- Cours de soutien, toutes disciplines confondues
- Lecture
- Aide à la recherche en bibliothèque
- interprètes LSF, codeurs LPC
- Aide au repérage et découverte des différents services, accessibilité des entrées, ascenseurs, bibliothèques, restaurant universitaire

✓ Aides techniques

L'étudiant dispose au relais de différents supports matériels, soit en prêt, soit en libre-service.

En libre-service :

- Un photocopieur
- Des postes informatiques avec accès internet dont un poste équipé d'une plage braille 40 colonnes et un poste équipé des logiciels Zoom text et Jaws
- 2 téléagrandisseurs

En fonction de leurs besoins, une formation individualisée en vue de l'utilisation de ces matériels est assurée au sein du relais handicap Diderot.

En service de prêt :

- Un fauteuil roulant
- Des enregistreurs MP3
- Des ordinateurs portables pour les examens et contrôles continus

A côté de ces outils, l'étudiant peut se procurer des documents pédagogiques adaptés :

- Polycopiés de cours
- Transcriptions en braille des cours

Des salles sont également mises à disposition :
cuisine, salle de repos, salle de travail

✓ Organisation au sein de chaque UFR

Le Relais handicap de Paris Diderot travaille en étroite collaboration tout au long de l'année avec les scolarités et les équipes pédagogiques de chaque UFR pour la mise en œuvre des aménagements nécessaires au bon déroulement du cursus de l'étudiant.



Université Paris 7 Paris Diderot

www.univ-paris-diderot.fr

2 **Accompagnement pédagogique**

✓ **Modalités d'aménagement des examens**

Les examens sont organisés par le Relais handicap Diderot, conformément à la réglementation en vigueur et se déroulent généralement au sein du service conformément à la réglementation en vigueur : application du décret du 21 décembre 2005.

L'étudiant remet au relais handicap l'attestation médicale délivrée par le service universitaire de médecine préventive précisant les aménagements spécifiques nécessaires aux examens et aux contrôles continus. Des dispositions sont prises concernant :

- le temps majoré
- l'assistance d'une secrétaire
- l'utilisation d'un matériel spécifique (ordinateur fourni par le relais ...)
- les adaptations des sujets d'examen retranscrits en braille

Les examens, ainsi aménagés, ont lieu le même jour que les autres.

✓ **Les bibliothèques**

La Bibliothèque Centrale (lettres, sciences humaines, sciences) se situe dans le bâtiment des Grands Moulins, 75013 Paris.

Entièrement conçue pour accueillir tout public, elle offre aussi des conditions de prêt particulières pour les étudiants en situation de handicap (prêts longue durée, six livres pour 42 jours dont quatre pouvant être prolongés pour 14 jours et une réservation, prêt de DVD).

Le Relais handicap Diderot peut organiser un accompagnement en bibliothèque pour les étudiants qui en font la demande.

<http://bibliotheque.univ-paris-diderot.fr/>



Université Paris 7 Paris Diderot

www.univ-paris-diderot.fr

3 Médecine préventive et de promotion de la santé

Une équipe pluridisciplinaire accueille, écoute, informe les étudiants, dans le respect du secret professionnel, et leur propose des consultations gratuites sur rendez-vous. Elle délivre des attestations relatives à la pratique sportive, organise des actions de prévention et de promotion de la santé.

Pour les étudiants handicapés, les médecins de ce service, désignés par la CDAPH, donnent un avis sur les demandes de temps majoré, d'aménagements ou aides aux examens et concours effectuées par l'étudiant. La notification des aménagements sera faite par l'autorité administrative sur la base de cet avis médical et de l'équipe plurielle.

Nom du service :

Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS)

Bâtiment Sophie Germain - Angle de l'avenue de France et de la rue Alice Domon - 75013 Paris
Rez de chaussée : entrée donnant sur l'esplanade

Tél. : 01 57 27 94 60

www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=vie_etudiante&np=MEDPRV

Le service de médecine préventive des étudiants de l'université Paris Diderot est **réservé aux étudiants de l'université Paris Diderot et gratuit.**

Les étudiants seront convoqués au cours de leur licence pour un bilan « Médico Socio Psychologique » (questionnaire permettant d'aborder les différents thèmes touchant leur santé).

Cependant, ils peuvent faire appel au service tout au long de leur parcours universitaire, pour rencontrer un médecin, un psychologue. Les médecins font :

- **des bilans de santé**
- **des certificats (de sport, de tiers temps...)**
- **des vaccinations**

.... et peuvent orienter vers d'autres professionnels si des soins sont nécessaires.

Le Centre de dépistage anonyme et gratuit (CIDAG) accueille sans rendez-vous pour des dépistages VIH/IST (Hôpital Fernand Widal).

Le SIUMPPS organise régulièrement à l'université Paris Diderot des actions de prévention : les thèmes sont multiples, l'ambiance est conviviale et l'accueil toujours chaleureux. D'ailleurs, le SIUMPPS vous offre le café.



Université Paris 7 Paris Diderot

www.univ-paris-diderot.fr

4 **Orientation et insertion professionnelle**

La structure Handicap travaille en collaboration avec le Service d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle, qui accompagne les étudiants dans la construction de leur projet professionnel, de la première année d'études à l'entrée sur le marché du travail.

Service d'Aide à l'Orientation et à l'Insertion Professionnelle (SAOIP)

Bâtiment « Grands Moulins » - 10 Esplanade Pierre Vidal-Naquet - 75013 Paris
Accès C - RDC (à proximité de la fontaine jaune)

Le Relais handicap accompagne par ailleurs les étudiants dans leur recherche de stage, d'emploi ainsi que dans la constitution des dossiers de demande de Reconnaissance en qualité de travailleur handicapé auprès de la MDPH. Il développe des partenariats avec les entreprises.

5 **Vie pratique**

✓ **Accessibilité du cadre bâti et circulation**

Il est important de se faire connaître auprès de la structure Handicap de l'établissement d'enseignement supérieur avant même l'inscription administrative, afin d'évaluer les conditions d'accès et de circulation dans l'enceinte de l'établissement. Pour les étudiants à mobilité réduite, une visite du site est souhaitable durant le cycle terminal du lycée.

Le campus Paris Diderot :

Les UFR en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales et en sciences, sont sur un même campus. Les bâtiments sont accessibles.

www.univ-paris-diderot.fr/DocumentsFCK/implantations/File/Plan_A3_GE_2012-2013.pdf

Les sites de médecine :

www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=implantations&np=ACCUEIL

L'IUT Paris Diderot :

www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=universite&np=ficheufr&ref=300

Info +

L'accès aux lieux publics des personnes aveugles accompagnées de chiens-guides ou d'assistance est défini par le décret n° 2014-362 du 20 mars 2014.



Université Paris 7 Paris Diderot

www.univ-paris-diderot.fr

5 Vie pratique

✓ Transports

S'orienter vers l'établissement :

Métro Ligne 14 Bibliothèque François Mitterrand
RER C Bibliothèque François Mitterrand
Tram Ligne 3a arrêt Avenue de France
Bus 62, 64, 89 et 325

S'orienter vers la structure Handicap :

Bâtiment « Halle aux Farines » - RDC, entre les Halls C et E
10 rue Françoise Dolto - 75013 Paris
Métro Ligne 14 Bibliothèque François Mitterrand
RER C Bibliothèque François Mitterrand
Tram Ligne 3a arrêt Avenue de France
Bus 62, 64, 89 et 325

Place de stationnement : face au 10, rue Françoise Dolto

Dépose-navette : à l'entrée du restaurant du CROUS, face au quai Panhard-Levassor

■ Prise en charge d'un service de transport adapté ou d'un véhicule personnel

Île-de-France Mobilités (anciennement STIF) a mis en place un service spécifique de transport de porte à porte pour les élèves et les étudiants en situation de handicap. Service collectif, il permet le transport groupé d'élèves et d'étudiants dans des véhicules de petite capacité et adaptés à leurs besoins. Le fonctionnement de ce service est défini en fonction des emplois du temps des usagers. Ce service requiert un avis favorable de la CDAPH.

Formulaire de demande de transport à télécharger sur :

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/transports-scolaires-adaptes-4/>

Etudiants résidant en Seine-et-Marne (77)

C'est le Conseil départemental qui organise les transports scolaires des élèves et étudiants handicapés. **Pour connaître les modalités de prise en charge :**

www.seine-et-marne.fr/Solidarite/Handicap/Transport/Le-transport-adapte

■ Transports en commun : Forfait Améthyste

Ce forfait annuel est réservé entre autres aux personnes handicapées sous conditions de ressources ou de statut résidant en Île-de-France. Il permet à son bénéficiaire de se déplacer de manière illimitée sur tous les modes de transport. Il est financé et distribué par les départements d'Île-de-France, qui décident



Université Paris 7 Paris Diderot

www.univ-paris-diderot.fr

5 Vie pratique

des conditions d'éligibilité et peuvent également demander une participation financière aux bénéficiaires.

Il faut déjà disposer d'une carte Navigo personnalisée (www.navigo.fr). La demande de forfait Améthyste s'effectue ensuite auprès du Département ou du CCAS de la commune de résidence.

Info +

Pour le département de Paris, ce forfait, appelé Navigo Emeraude Améthyste, est réservé aux personnes habitant à Paris depuis au moins 3 ans.

■ Service de transport collectif adapté : Dispositif PAM

Il s'agit d'un service de transport spécialisé destiné aux personnes se trouvant dans l'incapacité d'emprunter les transports en commun ou pour lesquelles cela représente une pénibilité excessive. Ce service met à disposition des véhicules adaptés pour se déplacer en Ile-de-France quel que soit le motif du voyage. Il est proposé dans l'ensemble des départements franciliens.

Chaque département possédant son propre service PAM, il est nécessaire de faire une demande d'adhésion auprès de l'agence dont dépend le domicile du demandeur.

<https://www.vianavigo.com/accessibilite/service-PAM>

Info +

Ce dispositif est destiné aux déplacements en lien avec des activités de loisirs, ou d'ordre professionnel et n'est donc pas un service de transport scolaire.

■ VIANAVIGO

Ce service informe les personnes en situation de handicap sur l'accessibilité des transports en commun d'Ile-de-France. Il procure également une aide personnalisée pour concevoir un itinéraire.

<https://www.vianavigo.com/accueil>

✓ Hébergement

■ Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)

La demande de logement en résidence universitaire (et de bourse d'enseignement supérieur) est gérée par les CROUS et fait l'objet d'un dossier social étudiant, qui est un document unique. Cette demande s'effectue par internet entre le 15 janvier et le 31 mai. Il existe deux types de résidence universitaire :

- les résidences universitaires traditionnelles (chambres en structure collective) ouvrant droit au bénéfice de l'allocation de logement social (ALS - voir aides financières)
- les résidences conventionnées (studios) ouvrant droit au bénéfice de l'aide personnalisée au logement (APL - voir aides financières).



mobilité handicap



apprentissage



études



handicap

Université Paris 7 Paris Diderot

www.univ-paris-diderot.fr

5 Vie pratique

Les étudiants peuvent via le site www.messervices.etudiant.gouv.fr faire une demande de logement (6 voeux sur 3 secteurs et 2 voeux par secteur).

CROUS de Paris

www.crous-paris.fr (service aux étudiants - mission CROUS handicap)

Le CROUS de Paris a une mission handicap dédiée à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé reconnu par la MDPH. Une commission handicap se réunit début juin pour examiner les demandes de logement.

www.crous-paris.fr/aides-sociales/mission-crous-handicap

mission.handicap@crous-paris.fr

Tel : 01.40.51.35.57 (mardi, mercredi et vendredi)

Accueil uniquement sur rendez-vous

Pour un premier contact, envoyer un mail en indiquant l'établissement dans lequel vous souhaitez étudier et votre projet de formation.

→ *Des demandes de logements adaptés ou domotisés peuvent également être faites auprès des CROUS de Versailles et de Créteil.*

■ Fondation Santé des Étudiants de France (FSEF)

La fondation propose des résidences étudiantes avec logements domotisés et services d'aide humaine intégrés.

Résidence étudiante adaptée à Paris :

REA Centre Colliard - 4 rue Quatrefages - Paris 5e

› Hébergement

- 16 logements conventionnés pour étudiants en situation de handicap
- un service d'aide humaine et d'accompagnement est présent 24h/24, 7j/7

Contact : Corinne Stephan - Tel : 06.34.29.34.19 - rea.colliard@fsef.net

› Santé

Le centre Colliard dispose d'un centre de santé (consultations médecine générale et spécialités tiers payant), d'un centre de planification et d'éducation familiale, d'un Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU Pascal) et d'un relais étudiants lycéens.

www.fsef.net/index.php/etablisements/centre-colliard/residence-adaptee-centre-colliard

Autre résidence FSEF en Ile-de-France :

Campus de Nanterre : Sylvie Daigle - Tel : 01.41.20.94.20 - rua.nanterre@fsef.net

Les résidences FSEF : www.fsef.net/index.php/etablisements/residence-pour-etudiants-handicapes



Université Paris 7 Paris Diderot

www.univ-paris-diderot.fr

5 Vie pratique

■ Associations de logement étudiant à but non lucratif

Les associations proposent des logements en résidence ou en foyer, à des tarifs (redevances) pouvant être assez contrastés mais se situant dans une moyenne de 450 euros. Il est généralement demandé des droits d'inscription (de 35 à 90 euros) et un dépôt de garantie qui peut être financé grâce à l'avance LOCA-PASS (voir aides financières). Des services, à nouveau assez contrastés (loisirs, culture, restauration) peuvent être proposés selon les structures. Les logements proposés ouvrent droit, le plus souvent, aux aides au logement (APL ou ALS - voir aides financières).

■ Enseignes proposant des résidences étudiantes avec logements adaptés

➤ **STUDEFI (EFIDIS)** www.studefi.fr

Ce groupe propose des logements adaptés dans les Yvelines (Montigny-le-Bretonneux), l'Essonne (Massy, Orsay), les Hauts-de-Seine (Boulogne, Châtillon, Courbevoie, Ville d'Avray), la Seine-St-Denis (Aubervilliers, Le Raincy, Neuilly-Plaisance), le Val-de-Marne (Villiers sur Marne), le Val d'Oise (Cergy) et à partir de septembre 2018, en Seine-et-Marne (Noisiel).

Carole Coppolani : ccoppolani@efidis.fr (01 75 77 33 27)

➤ **FAC HABITAT** www.fac-habitat.com

Association proposant des logements en résidence aux étudiants et jeunes de moins de 30 ans. Le site mentionne l'existence de logements pour étudiants à mobilité réduite mais il faut contacter les résidences individuellement pour connaître leurs modalités d'accueil exactes.

✓ **Restauration**

Les restaurants universitaires du CROUS offrent aux étudiants des repas équilibrés à prix modique au plus près de leur lieu d'études. Pour les étudiants de l'Université Paris Diderot, les restaurants universitaires accessibles les plus proches sont :

Grands Moulins : 14, esplanade Pierre Vidal-Naquet, Paris 13^e - R-d-C, M^o F. Mitterrand

Cafétéria : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Brasserie : du lundi au samedi de 11h30 à 14h. Salle de la brasserie : du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30

Halle aux Farines : 3, esplanade Pierre Vidal-Naquet, Paris 13^e - R-d-C, M^o F. Mitterrand

Restaurant : du lundi au vendredi de 11h30 à 14h00



Université Paris 7 Paris Diderot

www.univ-paris-diderot.fr

5 Vie pratique

✓ **Accompagnement**

Le CIDJ a développé le programme **HandiJeunes** destiné aux jeunes en situation de handicap. Une équipe de conseillers propose de nombreux services qui s'appuient sur un accompagnement sur mesure, une écoute personnalisée, des méthodes et des outils adaptés.

www.cidj.com/handijeunes-aidez-les-jeunes-handicapes-a-etre-acteurs-de-leurs-choix/handijeunes-au-service-des-jeunes-et-des-familles

✓ **Aides financières**

Des aides financières sont octroyées aux étudiants, certaines d'entre elles au titre de leur handicap :

› **Bourse sur critères sociaux, aide au mérite**

Aides gérées par le CROUS. Un dossier social étudiant est à constituer. La démarche se fait entre le 15 janvier et le 31 mai auprès du CROUS de son académie. Ces bourses sont attribuées sur critères sociaux mais des années de droits à bourse supplémentaires peuvent être accordées sous certaines conditions et notamment celles liées à la situation de handicap.

› **Bourse GIVEKA**

La fondation GIVEKA aide financièrement des étudiants de nationalité française ou suisse ayant subi un accident ou contracté une maladie et éprouvant des difficultés financières pour entamer ou poursuivre des études supérieures (accomplies en France ou à l'étranger). La bourse peut également être utilisée pour financer les frais médicaux ou les dépenses de santé. Contacter le service social du CROUS de votre académie.

› **Aide à la mobilité internationale** : Aide gérée par le service des relations internationales de votre établissement.

› **Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour les moins de 20 ans, allocation aux adultes handicapés (AAH), prestation de compensation du handicap (PCH), autorisation de prise en charge par Mobilités IDF ou le Conseil départemental de certains frais de transport domicile-lieu d'études** : aides gérées par la MDPH

› **Aide à la compensation du handicap pour les étudiants en stage obligatoire** : gérée par l'AGEFIPH - www.agefiph.fr/Personne-handicapee/Compensation-du-handicap/Aides-a-la-compensation-du-handicap

› **Aides au logement**

■ La Caisse d'allocations familiales (CAF) verse, sous condition de ressources, deux types d'aides au logement qui ne sont pas cumulables :

* **Aide personnalisée au logement (APL)** : Elle est versée directement par la



Université Paris 7 Paris Diderot

www.univ-paris-diderot.fr

5 Vie pratique

CAF au bailleur et concerne la location de logements conventionnés.

* **Allocation de logement à caractère social (ALS)** : L'ALS ne peut être versée que si le logement n'est pas conventionné.

■ **Avance LOCA-PASS** : C'est un prêt sans intérêt permettant à l'étudiant de financer le dépôt de garantie qui peut lui être réclamé lors de la location d'un logement.

<https://www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass>

6 Vie étudiante

en situation de handicap.

qu'ils soient ou non

✓ Activités physiques et sportives

Les installations sportives sont au sein même du campus. Plus de 40 disciplines sont proposées et ouvertes à tous dans la mesure du possible. Une procédure d'inscription particulière a été mise en place afin de faciliter les démarches pour les étudiants en situation de handicap.



Université Paris 7 Paris Diderot

www.univ-paris-diderot.fr

Infos plus...

Site du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche dédié aux étudiants handicapés :

www.handi-u.fr

À télécharger ou consulter

Guide de l'accompagnement de l'étudiant handicapé
Service social étudiant de Paris 7

7 Solidarité et sensibilisation

Les missions définies dans la première Charte Université-Handicap, signée en 2007, puis reprise et enrichie en 2012, portent notamment sur la sensibilisation autour du handicap en direction de la communauté universitaire (enseignants et étudiants).

Chaque année, l'université organise une journée de sensibilisation au handicap à destination de l'ensemble de la communauté universitaire avec :

- Des ateliers d'initiation au braille, à la Langue des Signes Française, aux troubles « dys »...
- Des parcours à la canne, en fauteuil
- Une conférence
- Diverses animations (projection de film, démonstrations de sport, exposition photos...) en fonction du thème de la journée (sport, insertion professionnelle, vie étudiante...)

Par ailleurs, le relais handicap met en oeuvre des actions afin d'informer au plus tôt les lycéens en situation de handicap des possibilités offertes dans l'enseignement supérieur.

L'engagement étudiant : l'université Paris Diderot attache de l'importance à la valorisation de l'engagement étudiant. Chaque année, des étudiants choisissent de faire un engagement étudiant au sein du Relais handicap Diderot pour accompagner des étudiants en situation de handicap. Ils bénéficient dans ce cadre d'une formation de sensibilisation au handicap.

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Office national d'information sur les enseignements et les professions
Publication de l'Onisep Ile-de-France
Directeur de la publication : Michel Ouéré
Délégué régional : Laurent Hugot
Déléguée régionale adjointe :
Virginie Cousin Douel
Chef de projet : Nathalie Vallet

Conception éditoriale :
Catherine Vassilieff, Inspectrice de l'éducation nationale chargée de l'information et de l'orientation
Elka Parvanova, Responsable du service Handicap - Université Paris 8
Marie Coutant, Chargée de mission handicap - EHESS
Patrick Courilleau, Chargé de mission handicap - Université de Cergy-Pontoise
Emilie Cohen, Responsable du relais handicap - Université Paris Diderot
Ivan Botte, Chargé de mission handicap - Université Paris 3
Dominique Archambault, Chargé de mission handicap - Université Paris 8
Nathalie Vallet, Chargée du dossier handicap - Onisep Ile-de-France

Conception graphique : Sylvie Geoffray

Avril 2015 - Mise à jour Mars 2018
Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep Ile-de-France

8 Politique handicap

Un schéma directeur pluriannuel en matière de politique de handicap est défini par chaque établissement d'enseignement supérieur. Il présente les diverses actions mises en place, notamment les mesures nécessaires à l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé.

Le schéma directeur pluriannuel en matière de handicap de l'Université Paris Diderot a été validé par les instances en décembre 2015. Un comité de suivi a été mis en place.

